

ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : gériatrie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC
Direction de la stratégie des ressources médicales et du territoire
216, avenue de Verdun
BP 585
36019 CHATEAUROUX
Téléphone : 02 54 29 65 14
Mail : affaires.medicales@ch-chateauroux.fr

Le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc (Indre - 36) est situé à 2 heures de Paris par le train, 1 heure 30 de Tours, Limoges et Poitiers par voiture.

C'est un hôpital à l'activité très diversifiée qui a su en plus de ses activités de base, développer des pôles d'excellence. L'ensemble des activités y sont représentées : activités de médecine et médecines spécialisées, chirurgies, gynécologie - obstétrique, des secteurs de psychiatrie et psychiatrie infanto-juvénile, des soins de suite et de la médecine physique et réadaptation, des structures d'hébergement.

Il est composé de 2 sites principaux (1087 lits et places) distants de 60 km :

- Châteauroux : sites M.C.O - S.S.R - psychiatrie pour un total de 756 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique complet et comporte entre autres : 6 salles de bloc opératoire, 8 places de SSPI, une UCA de 20 places. D'autre part, l'établissement a un service de réanimation polyvalente/USC, une USIC, un SAU-SAMU-SMUR doté d'un hélicoptère, 2 scanners, 2 IRM (dont 1 IRM 3T).

- Le Blanc : sites M.C. - S.S.R. gériatrique et addictologie - 3 EHPAD pour un total 331 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique et comporte 4 salles de bloc opératoire, 6 places de SSPI, une UCA de 7 places. Il y a aussi une unité de SC de 3 lits, une USLD de 30 lits et un SAU avec antenne SAMU-SMUR et un scanner.

Enfin, doté d'une communauté médicale soudée, le Centre Hospitalier a la spécificité d'avoir maintenu un fort dynamisme et une activité en progression y compris sur la chirurgie aussi bien lourde et programmée qu'ambulatoire.

Membre du groupement hospitalier public Indriance (G.H.P.I.), il est acteur des actions de coopération hospitalière engagées sur le territoire de l'Indre.

Il est l'établissement de référence pour l'ensemble des activités de court séjour et bénéficie d'un plateau technique important. Il est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire (G.H.T.) de l'Indre composé de 8 établissements sanitaires et d'un EHPAD

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249

000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : neurologie et gériatrie

Pôle de rattachement : neurologie gériatrie hospitalisation à domicile

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Habib HALLAK, 0254296013, habib.hallak@ch-chateauroux.fr

Composition de l'équipe médicale : 2 neurologues.2 gériatres, 1 praticien attaché associé

Nombre de lits : 36

Nombre de places : 35 HAD

Plateau technique : 2 IRM 2 TDM

Autres : consultation mémoire et équipe mobile gériatrique

4- Présentation du service du CHU DE TOURS Chef de service CH/CHR d'accueil

Nom du service Médecine Gériatrique

Pôle de rattachement : vieillissement

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Marc Mennecart, m.mennecart@chu-tours.fr, secrétariat 02 47 47 37 13

Composition

1 PU- PH

2 ETP PH et 2 CCA sur le court séjour gériatrique

0,5 ETP PH et un 0,5 ETP assistant spécialiste sur l'équipe mobile gériatrique intra hospitalière

1 ETP PH sur l'Equipe mobile extra hospitalière (0,5 ETP gériatre et 0,5 ETP gérontopsychiatre)

Nombre de lits : 25 dont 2 lits soins palliatifs

Nombre de places : 25

Plateau technique : celui du CHU

Autres : filière gériatrique complète dont SSR et EHPAD (Dr Véronique Dardaine) et CMRRR (Dr Emilie Beaufils)

4. Missions confiées

Chef de service CHU de Tours en accord

Gestion d'1 unité de 10 lits, participation à la consultation, (une demi-journée par semaine), à l'activité des équipes mobiles gériatriques, à l'astreinte téléphonique (réponse aux appels des médecins de ville et du SAU) Participation aux staffs de service.

Participation à l'enseignement des internes (1 staff d'enseignement par semaine).

avec Chef de service CH d'accueil

Prise en charge des patients, consultation, participation à la permanence des soins

5. Les compétences à développer

Chef de service CHU de Tours en accord

- Au CHU de Tours : Chef de service CHU de Tours

-

Compétences gériatriques :

Appropriation de la démarche médico-psycho-sociale avec prise en charge globale. Apprentissage de la responsabilité médicale d'un médecin senior, de la délégation à un interne. Vie en équipe médicale et paramédicale

Savoir établir les diagnostics non réalisables en ambulatoire

Favoriser la conciliation médicamenteuse (iatrogénie) et initier les traitements à poursuivre dans les autres structures (binôme médecin –pharmacien),

Maitriser la notion de balance bénéfiques /risques dans la prise en charge des patients âgés

Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique

<p>Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques notamment par l'intermédiaire des Equipes Mobiles Gériatriques</p> <p>Approche du lien ville hôpital, du travail en réseau, du territoire de santé.</p> <p>Apprentissage du fonctionnement avec les autres services.</p> <p>avec Chef de service CH d'accueil</p> <p>Prise en charge des AVC</p>
<p>6. L'organisation de la permanence des soins</p> <p>- Dans l'établissement d'accueil : Chef de service CH/CHR d'accueil</p> <p>Participation à la permanence des soins</p> <p>Au CHU de Tours</p> <p>une astreinte de sécurité en médecine gériatrique (WE et jours fériés) avec participation à la réponse téléphonique du référent gériatre (appels des EHPAD, des médecins traitants et du SAU)</p> <p>-</p>
<p>7. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Chef de service CHU de Tours en accord</p> <p>A développer en lien avec le Pr Bertrand Fougère PU-PH de Gériatrie</p> <p>Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles grâce à la plateforme Zoom</p> <p>Veille documentaire hebdomadaire</p> <p>Informations sur les congrès régionaux et nationaux</p> <p>Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)</p> <p>avec Chef de service CH d'accueil</p> <p>Participer aux études cliniques</p>
<p>8. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>Chef de service CH/CHR d'accueil</p> <p>2 IRM, 2 TDM,</p>
<p>9. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>DAM CH/CHR d'accueil</p> <p>A la demande de l'assistant pour les périodes de présence au Centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc</p>
<p>10. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>DAM CH/CHR d'accueil</p> <p>Poste d'assistant spécialiste, Praticien Hospitalier contractuel temps plein ou temps partiel en attente du concours de Praticien Hospitalier.</p>
<p>11. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<p>12. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>DAM CH/CHR d'accueil</p>

Sur présentation des justificatifs (carte grise, tickets de péages ou billets de train...)

13. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

Chef de service CHU de Tours en accord

Télémédecine : Téléconférence

Conférences hospitalo-universitaires

avec Chef de service CH d'accueil

Participation aux Staffs, vidéoconférences et journée de la gériatrie de la région